



## SOMMAIRE

Imprimé par la Mairie et diffusé à Landéhen

### INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Site internet
- Etat civil
- Mairie : horaires d'été et fermeture
- Permanences des élus
- Recensement citoyen obligatoire
- Résultats élections européennes 9/06
- Elections législatives 30/06 et 07/07 – vote par procuration
- Restaurant Scolaire : Inscriptions et tarifs 2024/2025
- En bref : La Cité des Métiers – Agirc-Arcco - Société SACPA – Horaires relatifs aux travaux de bricolage et jardinage.
- La TNT en ultra haute définition
- Saison 2024-2025 le pass sport reconduit

### Informations Municipales

- Retour sur l'inauguration du 1<sup>er</sup> juin
- Modification de la circulation rue de la Ville Commault
- Liste des délibérations du Conseil Municipal du 13/06

### INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Eau et énergie : visite conseil en économies d'énergie,
- Relevés des compteurs, écogestes
- Stratégie santé
- Distribus : gratuité du 8/07 au 25/08.
- Les déchets de jardin
- Agenda

### CYBER BIBLIOTHEQUE

- Braderie de livres du 2 au 06/07.
- Exposition juillet : 30<sup>ème</sup> Moisson d'images sur le sport
- Horaires - Fermetures d'été du 15/08 au 15/09
- Ateliers créatifs en juillet pour les 8 ans et +
- Ateliers numériques pour les 11 ans et +
- Ateliers créativité les 04/07 et 11/07
- Besoin d'une aide au numérique ?

### INFORMATIONS ASSOCIATIVES

- Forum des associations et des activités sur Landéhen le 06/09
- UNC – OPEX Soldats de France et membres associés : cérémonie patriotique le 10/07
- Club des Aînés : activités de juillet et août
- Familles rurales : inscriptions le 06/09
- Comité des Fêtes : le 31/08 Tournoi de palet
- Collectif d'associations : le 31/08 cinéma en plein air
- Association Tennis
- Landéhen Basket-Ball
- Ecurie - Poney Club de la Cassoire : programme de l'été
- Moto club lamballais : moto-cross le 28/07

### ANNONCES - COMMUNIQUES

**Prochaine gazette : fin août**

**Articles à déposer en mairie pour le 12 août 2024**

Mairie - Tél 02.96.30.03.21 Mail: [mairiedelandehen@wanadoo.fr](mailto:mairiedelandehen@wanadoo.fr) Site : [www.landehen.fr](http://www.landehen.fr)

Ouverture public : lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 15

Cyber Bibliothèque : 02.96.30.31.66 Mail : [bibliothequelandehen@gmail.com](mailto:bibliothequelandehen@gmail.com)

# INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

## Site internet [www.landehen.fr](http://www.landehen.fr)



- Je veux tondre ma pelouse ce dimanche, à quels horaires suis-je autorisé à le faire ?
- Je cherche un artisan sur la Commune.
- Je recherche les heures d'ouverture et les animations de la cyber bibliothèque.
- J'ai des soucis de voisinage, et je souhaite contacter le médiateur.
- Je suis à la recherche d'un emploi ou d'une formation, quelle structure peut m'aider sur le territoire ?
- Je veux connaître les activités culturelles sur le territoire
- Je veux consulter la gazette avant de la recevoir dans ma boîte à lettres



**EN UN CLIC : [www.landehen.fr](http://www.landehen.fr)**

## Etat Civil

### • Naissances :

Le 13 mai 2024 de **Mia LE GOFF**, domiciliée 4 rue des Bleuets

Le 16 mai 2024 de **Léon TARDIVEL**, domicilié 3 Le Château

Le 23 mai 2024 de **Olivia MOREAU**, domiciliée 5 rue de l'Hôtel Bon

Le 26 mai 2024 de **Amaël AUMONT**, domicilié 5 La Ville Méen

### • Décès :

Le 05 juin 2024 de **Madame Simone LANOE née CHAUVEL**, domiciliée 13 rue des Hortensias

Le 06 juin 2024 de **Madame BERTRAND née HERMANGE Marie-Thérèse**, domiciliée 1 Impasse du Temps Libre

Le 06 juin 2024 de **Madame FLAGEUL née BROUAZIN Odile**, domiciliée 3 Cabra

## Mairie - Horaires d'été et Fermeture



A compter du 1er juillet et jusqu'au 31 août inclus, la mairie sera fermée le samedi.  
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15.

**La mairie sera fermée le 16 août 2024.**



## PERMANENCES des ELUS

Madame Le Maire recevra sur rendez-vous au 02.96.30.03.21 (secrétariat de la mairie).

**En cas d'urgence**, Madame Le Maire peut être jointe au 06 43 18 56 20.

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

  
Jeunes Citoyens et Citoyennes  
**L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !**



Les jeunes garçons et filles qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent effectuer leur recensement militaire à la mairie, **entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant.**

*Ainsi, tous les jeunes, garçons et filles qui ont eu 16 ans au cours du mois de avril 2024, doivent obligatoirement avoir effectué leur recensement **avant la fin du mois de juillet.** Sont également invités à se faire recenser les jeunes atteignant 16 ans en mai, juin et juillet 2024.*

## Résultats des Elections européennes du 09 juin 2024

Nombre d'inscrits : 994  
 Nombre de votants : 594  
 Bulletins blancs : 18  
 Bulletins nuls : 17

Suffrages exprimés : 559  
 Répartis de la façon suivante :

	Nom de la tête de liste	Nombre de suffrage
1	M. DEHER-LESAINTE Léopold-Edouard	0
2	M. PONGE Philippe	0
3	Mme MARÉCHAL Marion	18
4	Mme AUBRY Manon	28
5	M. BARDELLA Jordan	168
6	Mme TOUSSAINT Marie	27
7	M. AZERGUI Najib	0
8	Mme THOUY Hélène	9
9	M. TERRIEN Olivier	0
10	Mme ZORN Caroline	0
11	Mme HAYER Valérie	92
12	M. ALEXANDRE Audric	0
13	Mme CHOLLEY Marine	2
14	M. WEHLING Yann	1
15	M. ASSELINEAU François	3
16	M. SIMONIN Michel	0
17	M. FORTANÉ Jean-Marc	0
18	M. BELLAMY François-Xavier	67
19	Mme ARTHAUD Nathalie	2

	Nom de la tête de la tête de liste	Nombre de suffrage
20	M. LARROUTUROU Pierre	0
21	M. RENARD-KUZMANOVIC Georges	0
22	Mme LABIB Selma	0
23	Mme ADOUE Camille	1
24	M. PHILIPPOT Florian	10
25	M. HUSSON Edouard	0
26	M. BONNEAU Pierre-Marie	0
27	M. GLUCKSMANN Raphaël	78
28	M. HOAREAU Charles	0
29	M. LASSALLE Jean	18
30	M. LALANNE Francis	0
31	M. LACROIX Guillaume	3
32	Mme ELMAYAN Lorys	0
33	M. DEFFONTAINES Léon	20
34	M. COSTE-MEUNIER Gaël	1
35	M. GOVERNATORI Jean Marc	10
36	M. TRAORÉ Hamada	0
37	Mme PATAS D'ILLIERS Laure	1
38	M. GRUDÉ Patrice	0

## Elections législatives – Vote par procuration



Les électeurs sont convoqués  
**le dimanche 30 juin 2024**,  
 afin de procéder à l'élection des députés à  
 l'Assemblée Nationale.

Le bureau de vote se tiendra à la  
**Mairie de 8h à 18h.**

S'il y a lieu d'y procéder, **le second tour aura lieu  
 le dimanche 07 juillet 2024.**

Un électeur peut donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune (art. 112 de la Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019). Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

► Importance du numéro d'électeur : composé de 8 à 9 chiffres, il est permanent, unique et propre à chaque électeur. Il convient de noter que le « numéro national d'électeur » (NNE) du mandant et celui du mandataire deviennent des données importantes pour donner et recevoir procuration. Le NNE figure sur la carte d'électeur, mais aussi sur le module « Interroger sa situation électorale » (ISE) de [service-public.fr](https://www.service-public.fr) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>). Ce module « ISE » permettra également à tout électeur de vérifier les procurations qu'il a données et celles qu'il a reçues.

### ► Nombre maximal de procuration par mandataire

Les électeurs peuvent disposer d'un maximum de deux procurations dont une seule établie en France (art.73)

### Modalités des demandes de procuration

- En remplissant le formulaire en ligne via le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) puis en se rendant à la gendarmerie
- En remplissant le formulaire à imprimer - Cerfa 14952\*03- puis en se rendant à la gendarmerie
- En remplissant directement en gendarmerie le formulaire.

Toutes les informations sur le site Service Public : [service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604)

## RESTAURANT SCOLAIRE

La facturation sera commune pour les mois de juin et de juillet. Pour des raisons techniques, elle ne sera effectuée que fin juillet pour un paiement ou un prélèvement autour du 15 août 2024.



**Les enfants qui prendront leur repas pour la première fois, à la rentrée ou en cours d'année scolaire 2024-2025 doivent être obligatoirement inscrits à la mairie. Dès maintenant et avant le 06 juillet 2024**

(Imprimé disponible sur le site [www.landehen.fr](http://www.landehen.fr) ou à la mairie).

**Il est rappelé que les enfants prenant occasionnellement leur repas au Restaurant Scolaire doivent être préalablement inscrits en mairie**  
**Nouvelle tarification pour l'année scolaire 2024-2025**

- Repas enfant..... 3.60 €
- Tarif réduit..... 2.35 € (3ème enfant)
- Repas adulte.... 7.40 €
- Panier repas pour enfants titulaires d'un PAI: 2.85 €



## EN BREF

- **La Cité des Métiers des Côtes d'Armor** vous permet de participer à des événements d'information sur les métiers, les formations, la recherche d'emploi, le changement de vie professionnelle et la création d'activité.

Toute l'année, elle propose des événements aux formats variés : la rencontre de professionnels de structures, des forums, des salons, des visites d'entreprises, des témoignages métiers, des ateliers collectifs.

Accès gratuit et ouvert à tous. Retrouvez l'agenda sur leur site : [citedesmetiers22.fr](http://citedesmetiers22.fr) – contact : 02 96 76 51 51 ou [contact@citedesmetiers22.fr](mailto:contact@citedesmetiers22.fr)

- **Agirc-Arrco** : les salariés du privé peuvent consulter les montants des points retraite Agirc-Arrco qu'ils ont acquis sur leur relevé de points dans leur espace personnel Agirc-Arrco.
- **Rondes de la société SACPA** : la société SACPA effectuera des rondes aux mois de juillet et août 2024, afin de capturer les animaux errants sur la Commune.

- **Horaires relatifs aux travaux de bricolage et jardinage** : Par arrêté préfectoral applicable sur l'ensemble du territoire de la commune, y compris « en campagne » : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec les tondeuses à gazon (mais aussi tout appareil tels que tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... susceptibles de gêner le voisinage) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30, les **samedis de 9h00 à 12h00** et **de 15h00 à 19h00** et les **dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**.



## La TNT en Ultra-Haute Définition depuis le 11/06

La TNT en Ultra-Haute Définition (UHD) a commencé son déploiement en France le 23 janvier 2024. Elle est disponible sur Landéhen depuis le 11 juin 2024.

Dans sa décision du 25 octobre 2023, l'Arcom a ainsi attribué à France Télévisions le droit de diffuser France 2 en UHD à compter du mois de janvier 2024. France 3 (antenne nationale) sera également accessible en UHD du 10 juillet au 10 septembre 2024. Ces deux chaînes seront disponibles respectivement sur les numéros 52 et 53. Elles continueront bien sûr à être diffusées dans leur qualité actuelle (haute définition).

La diffusion en UHD est appelée à couvrir une large partie du territoire.

Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des Français, plus de 40 % des foyers reçoivent la TNT par une antenne râteau, sur au moins un poste du foyer : ces téléspectateurs devront, le jour même de l'arrivée de l'UHD, procéder à une recherche et mémorisation des chaînes qui leur permettra, si leur équipement est adapté, d'accéder aux nouvelles chaînes UHD.

Des informations complémentaires sont disponibles sur :

- Le site de l'Arcom : <https://www.arcom.fr/bienvenue-sur-la-page-dediee-aux-professionnels-deploiement-de-lultra-haute-definition-sur-la-television-numerique-terrestre>
- Le site internet de l'ANFR : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel au **0970 818 818** (appel non surtaxé du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

## Saison 2024-2025 : le pass SPORT reconduit !

### Qu'est-ce que le pass Sport ?

Pour la 4ème année consécutive, le pass Sport est reconduit. Le pass Sport est une aide de 50 euros par enfant/jeune adulte qui permet de financer une partie de son inscription dans une association. Le dispositif est porté par l'Etat et déployé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et permet de soutenir la pratique sportive de jeunes pendant l'année sportive.

La période d'éligibilité est ouverte depuis le 1er juin 2024 et le restera jusqu'au 31 décembre 2024.

### Qui peut obtenir le pass Sport ?

Le pass Sport 2024 s'adressera aux jeunes qui sont :

- Nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ;
- Nés entre le 1er juin 2004 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- Nés entre le 16 septembre 1993 et le 31 décembre 2008 et bénéficient de l'allocation adultes handicapés ;
- Etudiants, âgés de 28 ans révolus au plus et bénéficiant au plus tard le 15 octobre 2024, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2024-2025.

### Comment utiliser son pass Sport ?

Pour utiliser son pass Sport, il suffit de présenter son QR code ou code alphanumérique à son club, son association sportive ou sa salle de sport au moment de votre inscription.

Celui-ci déduira automatiquement 50 € du prix de la licence ou de l'abonnement au moment de l'inscription.

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>**

**Contact : [direction@cdos22.fr](mailto:direction@cdos22.fr) - 02 96 76 25 00**



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Inauguration du 1er juin 2024 ESPACES SPORTIFS, DE LOISIRS ET DE CONVIVIALITE AMENAGEMENT DE SECURITE RUES DE LA VILLE COMMAULT ET DES ROSEAUX

L'inauguration du 1<sup>er</sup> juin a été l'occasion de réunir la population, les associations, le Conseil Municipal d'enfants, les entreprises, les financeurs ... autour des réalisations effectuées.

De nombreuses activités ont été proposées par la Commune et les associations : initiation vélo sur le Pumptrack, des ateliers football et basket sur



le city stade, de l'initiation tennis, des ateliers Handisports organisés par le Conseil Municipal d'Enfants, une balade page à page «sélection Louis Guilloux»...

Des moments forts ont ponctué l'après-midi : démonstration basket-fauteuil par la section handibasket d'Yffiniac ainsi qu'un spectacle de BMX.



En fin d'après-midi, s'est tenue l'inauguration officielle des travaux avec les financeurs et entreprises. Après avoir sillonné les rues de la Ville Commault et des Roseaux, les équipements ont été inaugurés sur l'espace Jean Caro, où s'est tenu ensuite le vin d'honneur.

### I - Espaces de sport, de loisirs et de convivialité :



- Le terrain multisport
- Les espaces de convivialité
- Le cheminement interurbain
- La rénovation du bardage éclairant de la salle omnisport
- Le Street workout ou structure d'entraînement de rue
- Le Théâtre de verdure
- Le Pumptrack

Le montant de ces investissements atteint un montant subventionnable de 350 000 euros. Ils sont financés à hauteur de près de 70 % :

- 39 200 €, du plan de relance du Département
- 50 000 €, des Fonds Européens LEADER
- 31 642 € de la Région Bretagne, programmes « Bien vivre en Bretagne 2021 et 2022 »
- 69 005 € du contrat de territoire du Département
- 46 813 € de l'État via l'Agence Nationale du Sport, « programme 5000 Equipements de proximité », en relation avec les Jeux Olympiques 2024.

Le cheminement interurbain relie, par des liaisons douces les différents quartiers d'habitation de la Commune à l'espace Jean Caro. Ces 4km sont jalonnés jusqu'à l'automne de la présentation de la sélection des ouvrages du prix Louis Guilloux 2024.

## II - Aménagement de bourg et sécurité des usagers - Rues de la Ville Commault et des Roseaux

Avec pour fil directeur la création de cheminements, de voies douces, de voies vertes, les réalisations permettent une sécurisation de l'accès à l'école et à la garderie périscolaire, la réalisation de continuité piétonne, la prise en compte des cycles et l'apaisement de la vitesse. Ces aménagements ont été complétés de la réfection du réseau des eaux pluviales, l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, la rénovation de l'éclairage public (passage aux LED) ainsi que des aménagements paysagers qui sont en cours de finalisation.



Ces travaux s'élèvent à 642 255 euros HT et sont subventionnés à hauteur de 45 % :

- 125 000 € de l'État dans le cadre des DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux) 2023-2024
- 65 972 € de l'État dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)
- 84 219 € du Département dans le cadre du contrat de territoire
- 12 056 € : fraction départementale du produit des amendes de police.

La Commune remercie les personnes ayant participé à cette après-midi sur le thème des Jeux Olympiques. Elle remercie également les institutions publiques ayant participé au financement de ces investissements au service des habitants.

## **MODIFICATION DES REGLES DE CIRCULATION RUE de la VILLE COMMAULT**

Dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg rues de la Ville Commault et des Roseaux, de nouvelles règles de circulation sont mises en place :

- **Sens unique de circulation rue de la Ville Commault sur la section comprise entre la rue de Saint-Glen (RD 46) et la Rue des Roseaux (partie de voie le long du Manoir des Salles).**

Seuls les véhicules arrivant de la route départementale 46 (en provenance de Maroué ou de Saint Glen) peuvent emprunter cette portion de voie.



**Un sens interdit** existe désormais pour les véhicules en provenance de la Rue de la Ville Commault ou rue des Roseaux

- **Zone 30.**

Rue de la Ville Commault, la Zone 30 est effective dès l'entrée de l'agglomération.



Dans un souci de sécurité des usagers, merci à tous de respecter ces règles de circulation.



**Nous en profitons pour faire un rappel à la vigilance, à l'ensemble de la population, sur le respect du code de la route qui s'applique sur l'ensemble du territoire, lotissements et parkings compris. Aussi, nous demandons aux parents de sensibiliser les enfants au code de la route mais également à la bonne utilisation des voies et trottoirs pour la sécurité de tous.**

## **Liste des délibérations du Conseil Municipal du 13 juin 2024**

### **FISCALITE DE L'URBANISME – PROJET URBAIN PARTENARIAL - RUE DE MAUNY**

Autorisation est donnée au Maire pour signer la convention de projet urbain partenarial dans le cadre d'un projet d'aménagement rue de Mauny : prise en charge financière de l'ensemble des équipements publics qui répondent aux besoins des futurs habitants de l'opération, soit un montant estimatif de 15 337.55 €. La durée d'exonération de la part communale de la taxe d'aménagement est fixée à 10 ans.

### **FISCALITE DE L'URBANISME – PROJET URBAIN PARTENARIAL - LA ROSEE**

Autorisation est donnée au Maire pour signer la convention de projet urbain partenarial dans le cadre d'un projet d'aménagement à la Rosée : prise en charge financière de l'ensemble des équipements publics qui répondent aux besoins des futurs habitants de l'opération, soit un montant estimatif de 21 023.46 €. La durée d'exonération de la part communale de la taxe d'aménagement est fixée à 10 ans.

### **SUBVENTIONS COMMUNALES 2024**

Décision d'accorder les subventions communales suivantes :

<b><u>Associations Locales</u></b>	
Club des aînés	130
Amicale des boulistes	130
APEL	130
Anciens Combattants	130
Amicale des Chasseurs	130
Familles Rurales	470
Tennis	700
	126
Basket	0
Comité des Fêtes	235
LEC (Landéhen Endurance Club)	130
VTT LAND	130
	148
JSL	0
Doux Dingues	130
	<b>518</b>
<b>TOTAL associations locales</b>	<b>5</b>
	<b>150</b>
<b>CCAS</b>	<b>0</b>
<b>Centres de formation (par élève)</b>	<b>25</b>
<b>ADSM (Association Départementale des Secrétaires de Mairie)</b>	<b>100</b>

Les subventions seront versées après dépôt de la demande en mairie.

## **AFFAIRES SCOLAIRES – RESTAURANT SCOLAIRE – TARIFS 2024/2025 -**

Après prise en compte du prix de revient du repas en 2023 à 7.80, fixation des tarifs de restauration scolaire 2024/2025 de la manière suivante :

- Repas enfant..... 3.60 €
- Tarif réduit..... 2.35 € (3ème enfant)
- Repas adulte.... 7.40 €
- Panier repas pour enfants titulaires d'un PAI : 2.85

Décision de confier à la Commission affaires scolaires et périscolaires, l'étude d'une tarification au quotient familial pour la rentrée 2025-2026.

## **BUDGET : ADMISSION EN NON-VALEUR**

Admission en non-valeur d'un titre de recette de l'exercice 2018, pour un montant de 41.08 €.

## **RECUEIL SUR LA RESISTANCE : FINANCEMENT**

Approbation de la réalisation du recueil sur la Résistance à Landéhen pendant la guerre 39-45 par la société « Au Fil de l'Histoire » pour un montant estimatif de 5800 €.

Autorisation est donnée au Maire pour solliciter toute subvention pour cette réalisation

## **PERSONNEL – VISITE MEDICALE pour RENOUELEMENT DE PERMIS PROFESSIONNEL**

Remboursement des frais de visite médicale pour renouvellement de permis de conduire poids lourds aux agents communaux dans le cadre de la conduite des véhicules agricoles de la Commune.

## **LUTTE contre LE RAGONDIN**

Prise en charge du coût des formations de piégeurs soit en réglant la facture auprès de l'organisme de formation ou par remboursement aux piégeurs sur attestation de formation remise en mairie. L'inscription aux formations devra faire l'objet d'une information en mairie au préalable dans un souci de lutte sur l'ensemble de la Commune.

## **ACQUISITION D'UN TAILLE-HAIE ELECTRIQUE –**

Pouvoir est donné au Maire pour l'acquisition d'un taille-haie électrique en remplacement du taille-haie thermique usagé.

## **ACQUISITION DE STRUCTURES EXTERIEURES POUR RANGEMENT VELOS –**

Pouvoir est donné au Maire pour l'acquisition de structure(s) extérieures pour rangement de vélos.

# INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

## **VISITE EAU – ENERGIE**

Vous êtes en difficulté pour régler de très importantes factures de régularisation d'énergie (électricité, gaz...) ? Vos consommations de gaz et/ou d'électricité ont été sous-estimées lors de la souscription de votre contrat ? Cela donne ainsi l'illusion de prix compétitifs lors de démarchage pour la souscription d'un nouveau contrat d'énergie.

Attention, lors de la souscription d'un contrat, il faut comparer les offres en fonction de différents critères et ne pas se contenter de comparer uniquement les prix.

Pour vous aider, un nouveau critère de comparaison des fournisseurs d'énergie a été proposé par le médiateur de l'énergie : le taux de litiges : <https://comparateur-offres.energie-info.fr/compte/profil>

Pour en savoir plus : le dernier rapport d'activité du Médiateur de l'énergie : <https://www.energie-mediateur.fr/wp-content/uploads/2024/05/mne-ra2023-web.pdf>

Besoin d'aide ?

Lamballe Terre & Mer vous propose des visites gratuites d'un conseiller en économies d'énergie de l'ALEC. Ces visites Eau Energie sont destinées aux locataires et propriétaires de l'ensemble des communes ; dédiées aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer ou qui se questionnent sur l'énergie dans leur logement, votre éligibilité sera vérifiée par le conseiller de l'ALEC. Attention, ce ne sont pas des diagnostics énergétiques ou des audits énergétiques.

Lors de ces visites on aborde le logement dans son ensemble, les usages, les factures, les équipements. Des conseils sont donnés pour diminuer les consommations et améliorer le confort. A cette occasion du petit matériel économe est installé gratuitement.

Pour demander une visite, n'hésitez pas à contacter un conseiller au 02 96 60 75 50 ou l'ALEC au 02 96 52 15 70 .

## **RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU**

Depuis le 17 juin, et jusqu'à fin août, les agents du service des eaux de Lamballe Terre & Mer procèdent à la relève des compteurs d'eau sur les communes de Pléneuf Val-André, Saint-Alban, La Bouillie, ainsi que sur Lamballe-Armor (Planguenoual).

Cette opération, étape essentielle pour préparer la facturation des consommations réelles des habitants, sera aussi l'occasion pour le service de détecter d'éventuelles fuites. Les agents pourront pénétrer dans les propriétés pour accéder aux compteurs d'eau en extérieur (jardin/cour) en l'absence de portail fermé à clé. En cas d'absence, un avis de passage prérempli sous forme de carte T vous sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Nous vous demanderons de la compléter en indiquant l'index de relève de votre compteur avec la date du jour et de nous l'envoyer sans affranchir par voie postale. Vous pouvez également envoyer une photo de votre compteur par mail à [contacteau@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:contacteau@lamballe-terre-mer.bzh)

Chaque agent sera doté d'une carte de service officielle. Le service Eau & Assainissement reste disponible pour toute information au 02 96 50 13 56.

## **EAU : ADOPTONS LES ÉCOGESTESTES**

Le saviez-vous ? Nous consommons en moyenne 148 litres d'eau potable par jour et par personne !

Adopter des éco-gestes est un bon moyen de préserver les ressources en eau tout en allégeant sa facture.

À la maison, éviter de laisser couler l'eau du robinet permet d'économiser 10 litres d'eau par minute en moyenne, tandis qu'une douche de 4 à 5 minutes en lieu et place d'un bain réduit la consommation de 100 litres. À l'extérieur, choisir des plantes résistantes à la sécheresse – comme la lavande, le romarin ou les plantes grasses – permet de réduire les arrosages, tout comme l'installation d'un goutte à goutte.

L'ensemble de ces éco-gestes est à retrouver en ligne, sur [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh) et sur les supports de communication de l'Assemblée bretonne de l'eau (ABE).

## **STRATÉGIE SANTÉ : LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, UN AN APRÈS**

La santé constitue l'un des volets majeurs et transversal des politiques menées par Lamballe Terre & Mer. A l'échelle globale du territoire, l'implication de l'Agglomération en la matière vise à améliorer son attractivité et à favoriser une offre de santé variée pour ses habitants.

Le Contrat Local de Santé de Lamballe terre & Mer, signé en février 2023 est au service de cet engagement. Il regroupe 4 axes :

- Axe 1 - Prévention et promotion de la santé,
- Axe 2 - Accès aux soins de premier recours,
- Axe 3 - Populations vulnérables et leurs aidants,
- Axe 4 - Interconnaissance et participation citoyenne.

L'Agglomération dresse un premier bilan encourageant avec la réalisation de plusieurs actions comme celles menées autour de la sensibilisation du grand public et des professionnels (nutrition, prévention cancer de la peau, santé mentale...), de l'attractivité des professionnels de santé sur notre territoire ou des événements comme la semaine bleue et des temps d'échanges interprofessionnels.

Retrouvez l'ensemble des axes et des actions menées sur le territoire dans le cahier Stratégie Santé sur [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh).

### **MOBILITES : CET ETE, JE ME DEPLACE GRATUITEMENT SUR LES LIGNES « CITADINES » OU « ESTIVALES » !**

Le réseau Distribus se met à l'heure d'été ! Afin de vous permettre de profiter au mieux du territoire, vous aurez la possibilité de circuler gratuitement dans Lamballe avec les Citadines du 8 juillet au 25 août.

Pour faciliter les déplacements et le stationnement dans Pléneuf-Val-André et Erquy, Lamballe Terre & Mer met également des navettes Estivales gratuites à la disposition des habitants et des touristes pour se déplacer entre les campings, les plages et le centre-ville de Pléneuf-Val André (ligne 5) et Erquy (ligne 6 et 7). La navette d'Erquy dessert également Plurien.

Pour Pléneuf-Val André : Un bus toutes les 30 minutes l'été !

Retrouvez toutes ces informations dans les offices de tourisme ou sur le site [Distribus.bzh](http://Distribus.bzh)

### **LES DÉCHETS DE JARDIN, UNE RESSOURCE ?**

Tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes... trouveront une meilleure utilité dans votre jardin qu'à la déchèterie !

En effet, tous ces éléments peuvent être utilisés en paillage, que ce soit au pied de vos arbres, haies, arbustes ou sur votre potager.

Le saviez-vous ? Un bon paillage permet d'éviter cinq arrosages et dix heures d'entretien du jardin !

Pour le mettre en œuvre rien de plus simple :

Lors de la tonte de votre pelouse, répandez au sol vos feuilles mortes et/ou tailles de haies fraîches (d'un diamètre inférieur ou équivalent à votre auriculaire), passez la tondeuse dessus et c'est prêt : votre paillage est dans le panier de la tondeuse, il ne vous reste plus qu'à l'épandre au pied de vos plantations.

En Bretagne la pelouse pousse vite ! Pensez à la tonte mulching : pas de ramassage, une meilleure résistance à la sécheresse, moins de mousses ou d'herbes indésirables viendront en concurrence de votre gazon.

### **AGENDA**

#### **Jeu. 25/07, 01/08 et 08/08 : - Musée et Landes de La Poterie**

Visites du musée et des landes de La Poterie

Ouverture du musée : de 14h à 17h30

Départ de la balade commentée : à 14h30 (durée : 2h)

2 Impasse du Clos Bertault, La Poterie - Lamballe-Armor / Gratuit / En partenariat avec l'association La Poterie, Nature et Patrimoine

#### **Lun. 02/09 – La Piscine, Centre aquatique communautaire**

Après trois mois de travaux, La Piscine vous ouvre de nouveau ses portes aux horaires habituels. Le lundi 2 septembre marque également le début des inscriptions aux différentes activités aquatiques.

Rue des Olympiades, Lamballe-Armor

#### **Rentrée de septembre - Forum des associations**

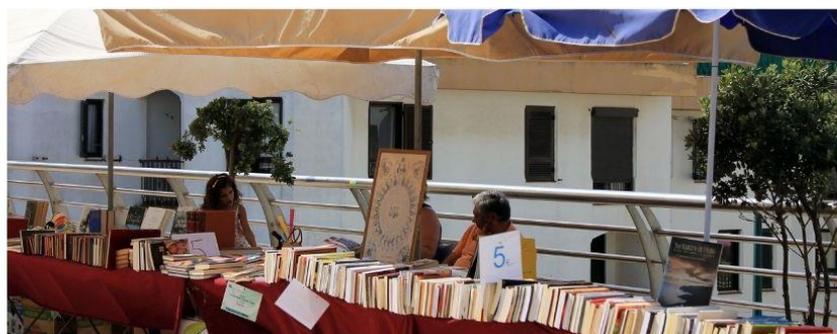
Sport, conservatoire, enfance-jeunesse... Retrouvez Lamballe Terre & Mer au plus près de chez vous sur les différents forums des associations du territoire.

# CYBERBIBLIOTHEQUE

## Jeux Olympiques à la BIBLIOTHEQUE c'est :



partir en livre



juillet  
**BRADERIE de Livres**

- du 2 au 5/07 : 16h à 18h
  - samedi 6 : 10h/12h
- 1€ le livre

Découvrir  
L'Exposition

*30ème Moisson d'Images*

*Géraldine Magnan*

présente

« *Fragments d'instant*  
*le sport et ses valeurs* »



## HORAIRES

mardi et vendredi : 16h30-18h30  
mercredi : 9h30-12h/15h-16h30  
samedi : 9h30-12h

## FERMETURE d'été

du 15 août  
au 15 septembre

**Les ATELIERS CREATIFS en Juillet,**  
**avec le Conseil Municipal des Enfants :**

4 mardis  
du 9 au 30  
juillet

Entre  
jeunes  
8 ans et +

**Halloween 2024 :**

De l'histoire à la  
maquette pour aboutir à  
la concrétisation du  
masque, avec l'aide de  
Célia, intervenante.

7 € le cycle  
10h30/15h30



**Le NUMERIQUE en Juillet,**  
**pour les ados :**

3 mercredis,  
3, 10, 17  
13h30/16h30

Entre  
jeunes  
11 ans et +

Partager vos savoir-faire  
Découvrir  
des outils, apprendre :  
IA, QR Code, R.Augmentée  
photo, vidéo  
Préparer vos demandes de  
stages, budget...

2 samedis  
6 et 13  
10h/13h

7 € le cycle  
(5x3h)



Sur INSCRIPTION au 02.96.30.31.66 ou messagerie : [bibliothequelandehen@gmail.com](mailto:bibliothequelandehen@gmail.com)



## **Crocheter, tricoter, Punch needle, amigurumis... fil coton, laine,**

Un 1er RDV vous est proposé seul(e) ou en duo voir trio (parent/grand-parent/jeune)

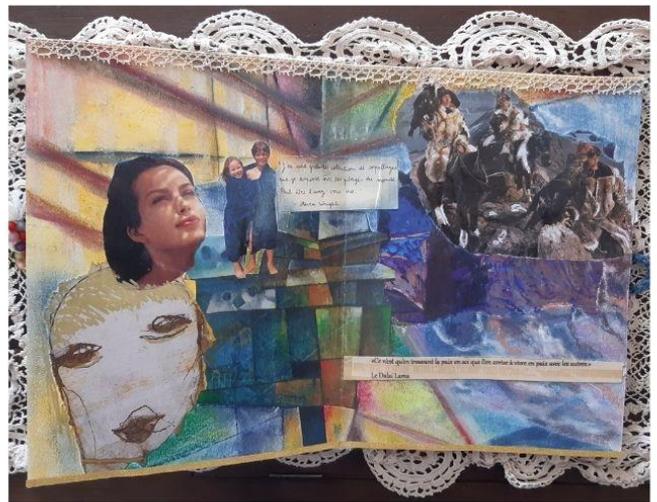
**LE JEUDI 4 JUILLET à 19h**

apporter votre salade que vous savourerez entre les explications de Marie-Pierre Martin. (Landéhen)

*-Le patio de la bibliothèque nous sera très agréable pour cette première rencontre-*

Apporter son matériel si vous en avez

**Démarrer l'été en vous offrant un moment de créativité :**  
**"Créer, c'est développer son imaginaire pour trouver des trésors et des pépites en soi."**



## **Atelier Collage: Partager des liens**

Un RDV vous est proposé seul(e) ou en duo voir trio (parent/grand-parent/jeune)

**LE JEUDI 11 JUILLET de 14h à 17h**

Catherine et Laetitia vous aideront à vous immerger dans cette activité avec leur savoir-faire et matériel

Sur INSCRIPTION au 02.96.30.31.66 ou messagerie : [bibliothequelandehen@gmail.com](mailto:bibliothequelandehen@gmail.com)



• Ordinateur

• Atelier collectif

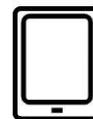


• Téléphone

• Tablette

# Besoin d'une aide pour du Numérique ?

• Accompagnement individuel



- **Un atelier collectif** (3€) est proposé avec Christophe, animateur départemental à la Fédération Familles Rurales : **Bien ranger son ordinateur, le 10 juillet de 14h à 17h.**



- **Un cycle débutant est proposé à partir de septembre (5 séances - 15 €)**  
Réservez votre place au 02.96.30.31.66



- **Vos démarches administratives en individuel sont possibles sur RDV :**  
CAF, ANTS, IMPOTS, DOCTOLIB...



- **Besoin d'un ordinateur, d'une impression, d'une connexion internet :**

sur INSCRIPTION : au 0296303166 ou par mail ci-dessous



Coupon réponse, pour le 9 juillet à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou messagerie : [bibliothequelandehen@gmail.com](mailto:bibliothequelandehen@gmail.com)

## Cochez les thématiques qui vous intéressent :

- Envoi de pièce jointe par mail,
- Sécurité et nettoyage,
- Données personnelles,
- Comment améliorer l'utilisation du téléphone,
- Les différents systèmes d'exploitation,
- Utilisation bluetooth, wifi, les connexions avec les imprimantes,
- Les transferts photos d'un téléphone sur un ordinateur,
- Classement et gestion sur ordinateur,
- Application GPS d'un téléphone et autres application,
- Utilisations des réseaux sociaux : WhatsApp ... échanger
- Les démarches administratives : Doctolib, impôts, caf, banques... Paiement en ligne/achats.

## Inscription et/ou autres souhaits :

.....  
.....

NOM : ..... Numéro de tél. : .....

**Envie de vous y mettre ?**

# INFORMATIONS ASSOCIATIVES

## FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES ACTIVITES SUR LANDEHEN

**Prenez date !** Le vendredi 6 septembre 2024  
de 16h30 à 20h30

à la Salle Omnisports et à la Salle des Fêtes de Landéhen

C'est l'occasion de rencontrer les différentes associations mais aussi de s'inscrire aux différentes activités proposées sur le territoire de Landéhen

Seront présents :

- Le Club Landéhen Basket Ball
- La Jeunesse Sportive de Landéhen (football)
- Le Club de Tennis
- L'Amicale des boulistes (Boule bretonne)
- Landéhen Endurance Club
- VTT Land'
- Familles Rurales
- Le Club des Aînés
- Le Comité des Fêtes
- L'Union Nationale des Combattants
- L'Amicale des chasseurs
- La Cyber bibliothèque
- Le Poney Club de La Cassoire

### CLUB DES AINES

Néant

Juillet

Août

Samedi 3 : Loto à Planguenoual organisé par le Penthièvre et Générations Mouvements.

Samedi 10 : 14 h, concours de boules ouvert à tous, en doublettes formées, 3 parties aux points



Les jeux de boules continuent les mardis et jeudis pendant les vacances.

A noter en septembre :



Mardi 3 : Concours de boules interclubs avec repas (sur invitation du club)

Vendredi 27 : Journée au fil de l'eau – Baie de Morlaix.

Prendre date :

Lundi 4 novembre : Spectacle de la Fédération Générations Mouvement à Hermione.

## UNC - OPEX - SOLDATS DE FRANCE ET MEMBRES ASSOCIES

### 80 ans n'oublions pas...

Jean CARO, 21 ans, a été martyrisé par les Allemands et son corps enterré à Malaunay, commune de Ploumagoar près de Guingamp.

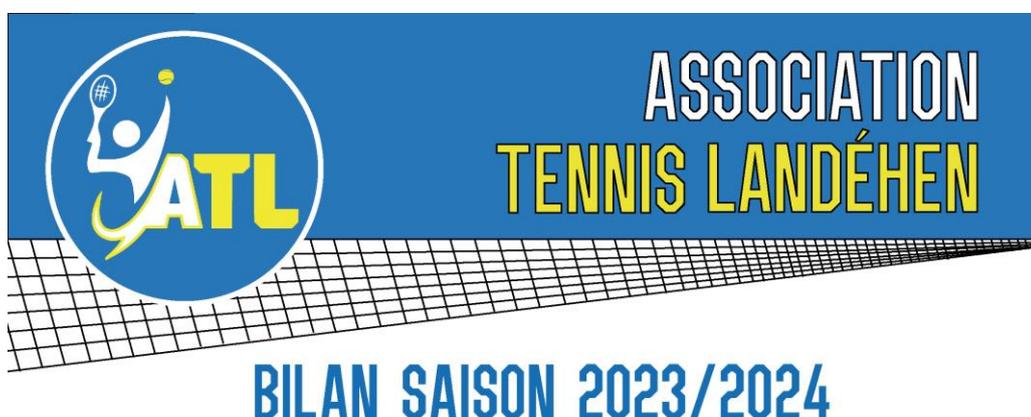
Une cérémonie patriotique aura lieu le **mercredi 10 juillet à 10 h30**, jour de la découverte des corps il y a 80 ans.

Covoiturage : pour les personnes intéressées : départ place du bourg de Landéhen à 9h15.

Pour plus de renseignements : Jean-Michel CARO 02.96.30.04.51 ou 06.88.34.98.58



## ASSOCIATION TENNIS LANDEHEN



### ● LES EFFECTIFS DU CLUB

Nous finissons la saison avec **69 adhérents** dont 25 adultes et 44 enfants.

### ● LES RESULTATS

L'**équipe Femme** en D3 finie **4e** sur 6 équipes.

L'**équipe Homme n°1** en D2 finie **5e** sur 6 équipes et l'**équipe Homme n°2** en D4 finie **3e** sur 6 équipes.

Nos joueurs **Balles Rouges** (6 ans à 10ans) sont allés rencontrer les enfants des clubs d'Étables sur Mer, d'Yffiniac et de Lamballe.

A chaque fois, sur une dizaine d'enfants présents, le tiers représentait les couleurs de l'ATL et à chaque fois un enfant arrivait sur le podium.

**Tournoi interne** en cours.

### ● LES COURS

Cette année notre équipe pédagogique était composée de Fred , Sylvie, Amaury et de 3 adhérents bénévoles.

**Lundi** : 17H enfants - 18H ados - 19h équipe femme - 20h15 équipe homme

**Mercredi** : 10H mini tennis - 11H mini tennis

**Jeudi** : 17H enfants - 18H adultes - 19h15 adultes - 20h30 adultes

**Samedi** : 10H enfants - 11H ados



Pour la prochaine saison, venez nous retrouver  
au Forum des Associations  
le Vendredi 6 Septembre à partir de 17h.

et suivez nos actualités sur notre page Facebook



## COMITE DES FETES

# LANDÉHEN

Samedi 31 août 2024



12h : inscriptions  
13h : début du tournoi  
30 planches

## Tournoi de palets

 terrain de foot

restauration-  
buvette  
sur place

10€ par  
doublette

organisation : comité des fêtes

# LANDÉHEN

## SAMEDI 31 AOÛT 2024

### GINÉ PLEIN AIR

en cas d'intempéries, projection dans la salle des fêtes



18h30 - Restauration et buvette

21h00 - Film

ENTRÉE GRATUITE

CIN   ET OILES

TERRAIN DE FOOT



## FAMILLES RURALES DE LANDEHEN



Après le séjour des ados au camping de Guerlédan cet été, Familles Rurales de Landéhen prend des vacances et vous retrouve en pleine forme au forum des associations, pour vous inscrire et découvrir nos activités : zumba, art floral, cercle de femmes, couture adultes et enfants, stage peinture, ateliers duo, atelier Barkley, stage vêtement/chemin d'éveil.

## LANDEHEN BASKET-BALL



Le Landéhen Basket Ball vous accueille à partir de 5 ans !

N'hésitez pas à venir participer aux séances d'entraînement avant de vous engager !

La reprise des entraînements aura lieu le mercredi 4 septembre 2024 pour les jeunes, à compter du 28 août 2024 pour les séniors et le mardi 3 septembre 2024 pour les loisirs.

Horaires d'entraînement (ceux-ci pourront être modifiés en fonction des effectifs inscrits) et prix des licences :

JOUR	CATEGORIES	HORAIRE	PRIX
MARDI	U17 G	19H30-20H45	86€
	<b>Séniors M*</b>	19H30-20H45	<b>106€</b>
	<b>Loisirs*</b>	20H45-22H30	<b>90€</b>
MERCREDI	U6-U7	14H-14H45	67€
	U8-U9	16H15-17H15	67€
	U10-U11 G	14H45-16H15	67€
	U12-U13 G	14H45-16H15	70€
	U12-U13 F	17H15-18H45	70€
	U14-U15 F	17H15-18H45	76€
	U10-U11 F	18H45-20H	67€
	U18F	20H-21H30	86€
	<b>Séniors F*</b>	20H-21H30	<b>106€</b>
VENDREDI	Sénior(e)s	19H-20H30	106€

**\*Pour ces équipes , le prix du repas annuel est compté dans le prix de la licence !**

Les chèques vacances, les pass'sport, les tickets loisirs de la CAF et les coupons sport sont acceptés. Toute facilité de paiement peut également être proposée.

Nous serons présents au Forum des associations le 6 septembre 2024 de 17h30 à 20h30 la salle des fêtes de Landéhen et serons ravis de pouvoir répondre à toutes vos questions ou demandes.

Marie HERVE au 06.66.79.69.05



Marie RONXIN au 06.63.52.67.45

## ECURIE DE LA CASSOIRE - PONEY-CLUB DE LANDEHEN

*Rentrée le mardi 3 septembre*

Capucine, Fabien, Patrice et Bénédicte seront là pour vous accueillir pour cette nouvelle année scolaire 2024/2025  
Préinscriptions dès maintenant

*Vacances Juillet et Août*

Venez vous balader sur notre site et  
pratiquer l'équitation à votre rythme 😊  
*du 08 juillet au 28 août*



- Ⓒ Stages **liberté** initiation demi-journée, journée, semaine, 4-7 ans et plus de 8 ans.
- Ⓒ Stages **perfectionnement** avec passage de galop
- Ⓒ **Cours Baby** à 10h le samedi du 13 juillet au 24 août sur réservation
- Ⓒ **Promenade initiation en famille d'une heure (parents, enfants)** 22€/personne.
- Ⓒ **Promenade pour confirmés** (pas, trop, galop) une heure trente tous les jours sur réservation.
- Ⓒ **Promenade en main** pour les petits 8.50 €
- Ⓒ **Randonnée** à la journée avec pause pique-nique le dimanche 14 juillet et jeudi 15 août, sur réservation  
Tarif 55 €

**BONNES VACANCES !!!**

Renseignements et pré inscriptions dès maintenant : 06 63 06 96 21

## MOTO CLUB LAMBALLAIS



**28 juillet 2024**  
**Au terrain de moto-cross de Quihanet**

## ANNONCES et COMMUNIQUES

**Objets trouvés** : le 31/05 1 bouteille isotherme à l'aire de jeux enfants – début juin un pendentif sur le parkinf de la boulangerie - le 10/06 1 bouteille isotherme, 2 écharpes, 1 blouson adulte à la salle des Fêtes -

2 mercredis par mois, depuis le mercredi 19 juin,  
sur la place du bourg de Landéhen,  
le « Ch'ti BZH » vous attend dès 18h30.  
A vos commandes de burgers et frites maison  
au 06 43 31 72 70



## Annonce :

Aide ménagère :

je suis à votre disposition pour :

- Entretien votre résidence principale ou location saisonnière
- Repassage
- Livraison de courses
- Garde d'animaux à votre domicile
- Petits travaux de jardin
- Pour tout autre demande contactez-moi

J'ai mon permis et un véhicule. Rémunération via CESU. 06.24.91.70.78



La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année. N'habitant pas une région chaude, les bretons se protègent moins des rayons UV (ultraviolets), qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs ! Même par temps breton, protégeons-nous !

*Une campagne des caisses d'assurance maladie (CPAM et MSA) et de la Direction régionale du service médical de Bretagne.*

Les gestes à adopter pour se protéger



Plus d'informations sur [www.alerte-breizh.fr](http://www.alerte-breizh.fr)

DÈS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024

## UN NOUVEL ATELIER THÉÂTRE ADO À HÉNON !



Depuis 2022 les Petits Gibus proposent un atelier de théâtre pour les 8/12 ans. Mais celui-ci est complet, tous les enfants ont d'or et déjà annoncé qu'ils reprendront l'année prochaine, et la liste d'attente s'allonge... Nous avons donc décidé d'ouvrir un nouvel atelier Ados (12/16 ans). Cela laisse de nouvelles places... bienvenue !

Les cours auront lieu chaque mercredi hors vacances scolaires, à la salle multisport de Hénon.

16h/17h30 : Atelier théâtre enfants 8/11 ans (primaire)  
18h/19h30 : Atelier théâtre ados 12/16 ans (collège)

Prix : 160 euros par an (+10 euro d'adhésion)  
(140 euros pour un deuxième enfant)



Contact : [lespetitsgibus1@gmail.com](mailto:lespetitsgibus1@gmail.com) - 06.16.71.26.41